

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

13/04/2021

Dossier complet le :

13/04/2021

N° d'enregistrement :

2020-0139

### 1. Intitulé du projet

Projet de renouvellement urbain des quartiers « Lionderie et Trois Baudets » situé sur la commune de Hem (59)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom LECOCQ

Prénom Annabelle

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Métropole Européenne de Lille

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Dominique Baert,  
Visite président politique de la ville

RCS / SIRET 2 4 5 9 0 0 4 1 0 0 0 0 1 1 Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6a	Construction de route ayant vocation à être classée dans le domaine public d'un EPCI

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'une voie nouvelle dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine des quartiers Lionderie-Trois Baudets, au nord du territoire de projet sur le secteur "La fontaine". Sur ce secteur, le projet comporte :

- la construction d'une école élémentaire sur le site de l'école maternelle La Fontaine pour remplacer l'école Jules Verne et créer un groupe scolaire (projet porté par la ville d'Hem)
  - la construction de 10 logements en accession sur un ancien terrain de foot en friche (projet porté par Vilogia)
  - la création d'une nouvelle voirie de desserte, objet de la présente demande (projet porté par la MEL).
- Cette dernière opération intègre la création d'un parvis public devant l'école, l'accompagnement paysager de la voirie nouvellement créée et la réfection de la rue de l'Abbé Lemire existante. Elle nécessite la démolition de 4 maisons existantes Blaise Pascal.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet NPRU sur ce secteur est d'ouvrir le quartier au reste de la Ville pour créer de nouvelles liaisons et améliorer le cadre de vie des habitants et usagers.

Dans ce but, la construction de la nouvelle école permettra de regrouper les sites scolaires sur le même secteur et d'optimiser une mutualisation des moyens et des services rendus aux familles. La construction de logements permettra de répondre à la demande de maisons en accession et de favoriser la mixité à l'échelle du quartier.

Quant à la voie nouvelle, elle a pour but d'assurer la desserte de l'école et des logements nouvellement créés et de :

- garantissant la sécurité des usagers (notamment les enfants et familles qui fréquentent l'école),
- permettant la cohabitation des différents usagers (en clarifiant les flux piétons, cyclistes et véhicules et en prévoyant un stationnement)
- améliorant le cadre de vie et permettant la préservation de l'environnement (gestion intégrée des eaux pluviales)
- maîtrisant les coûts et facilitant la gestion future des aménagements.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'objectif est une livraison de l'ensemble du projet pour septembre 2022. La construction de l'école sera la première à partir de septembre 2021. La construction de la voie nouvelle démarrera fin 2021 pour une durée de 10 mois et pourra être phasée afin de permettre une livraison du parvis (et donc une desserte de l'école) dans une première phase en septembre 2022. Le raccordement de la voie rue Blaise Pascal est quant à lui conditionné à la démolition des 4 logements (et aux procédures de relogement) et pourra donc être réalisé lors d'une seconde phase.

Après nettoyage et débroussaillage du terrain (ancien terrain de foot en schiste), les travaux consisteront en démolition puis en la création d'un parvis en pavés drainants et d'une voie en enrobé incluant du stationnement longitudinal et des places confortables pour les mobilités douces. Des plantations seront mises en place pour accompagner la voie et recevoir les eaux pluviales et un mobilier adapté sera installé (bancs, corbeilles, arceaux à vélo, candélabres...).

Le phasage des logements est lui aussi conditionné au raccordement rue Blaise Pascal et donc à la libération de la parcelle à détruire.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parvis de l'école offrira un large espace public sécurisé et qualitatif, ouvrant une perspective vers l'école pour accéder au bâtiment. Réalisé en pavés drainants pour permettre une infiltration des eaux pluviales, il comportera du mobilier et des plantations.

La voie nouvelle desservira l'école et le programme de logements dans un contexte de circulation apaisée (zone 30) d'une voie en sens unique, bordée de stationnement longitudinal et offrant une vraie place aux modes doux pour des déplacements sécurisés et confortables à pied comme en vélo. Les espaces verts sont dimensionnés pour gérer les eaux pluviales, sans alourdir le réseau déjà saturé, tout en garantissant un environnement paysager de qualité.

Un délaissé d'espace vert rue Blaise Pascal sera transformé en square clôturé avec jeux pour enfants pour contribuer à améliorer le cadre de vie du quartier.

Un projet de requalification de la rue Lemire existante est à l'étude pour proposer une connexion entre la place et l'école.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'école et les logements ont fait l'objet d'une demande de permis de construire.

La construction de la voie nouvelle n'est pas soumise à autorisation.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Voirie à créer	160 mL

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Sur la commune de Hem  
- l'école prend place sur le site de l'école la Fontaine (18 rue du maréchal Foch)  
- les logements et la voie nouvelle prennent place sur la friche Liétanie, entre la rue du maréchal Foch et la rue Blaise Pascal, dans le prolongement de la rue Lemire

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 5 0 6 6 5 1 20 Lat. 3 ° 1 9 1 3 62

Point d'arrivée :

Long. 5 0 6 6 0 52 Lat. 3 ° 1 9 3 1 46

Communes traversées :

Hem

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nappe des calcaires carbonifères de la région de Lille-Roubaix-Tourcoing (A R211-71 du code de l'environnement)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'une voie en sens unique accompagnée de voie dédiée aux mobilités douces, dans un contexte de circulation apaisée (zone 30)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le passage de voitures est source de nuisances sonores mais celles-ci sont limitées par la faible vitesse des véhicules et impacteront essentiellement les constructions que la voie dessert (école + logements). Les constructions existantes ne devraient pas être impactées

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage du parvis et de la voie engendrera des émissions lumineuses. Une étude d'éclairage a été réalisée pour limiter ces émissions aux seuls besoins de mise en sécurité de l'infrastructure
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Démolition de 4 maisons pour affectation des surfaces aujourd'hui pri l'espace public. Construction de logements et création d'une voie nouvelle sur un terr actuellement en friche.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les impacts du projet de voie nouvelle se cumulent aux projets d'école et de logements identifiés précédemment

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- La conception globale du projet a été réfléchi afin de limiter les effets indésirables. Sont notamment mis en place :
- une voie de circulation apaisée pour garantir sécurité et confort aux usagers (sens unique en zone 30 avec une voie confortable dédiée aux modes doux)
  - une gestion alternative des eaux pluviales visant au 0 rejet afin d'épargner le réseau d'assainissement déjà saturé, les surfaces perméables maximisés : massifs plantés infiltrants et emploi de pavés drainants sur le parvis)
  - la création d'espaces plantés permettant d'améliorer le cadre de vie, le confort d'usage et la biodiversité
  - la création d'une offre de stationnement pour tenir compte des difficultés en la matière dans le secteur
  - le dimensionnement de l'éclairage public sur la base d'une étude d'éclairage tenant compte de l'arrêté du 20/09/2007 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses
  - la reconquête d'un espace vert délaissé pour lui offrir un usage de square utile à proximité d'une école

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet prend place sur un espace à faible plus-value environnementale (friche en schiste, déjà artificialisée et à biodiversité très faible). Il ne nécessite pas de défrichage et n'impacte aucun espace naturel.

Il prévoit à contrario la création d'espaces plantés qui pourront être le support de la nature en ville et a fait l'objet d'études sur la gestion des eaux pluviales et les niveaux d'éclairage qui vont dans le sens d'une réduction maximale des effets négatifs du projet.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice de présentation du projet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Lille

le,

08/04/2021

Signature

Annabelle Lecocq

HEM

# Lionderie

## Secteur La Fontaine

### Création d'une voie nouvelle

**Annexes 2, 3  
et annexes complémentaires**

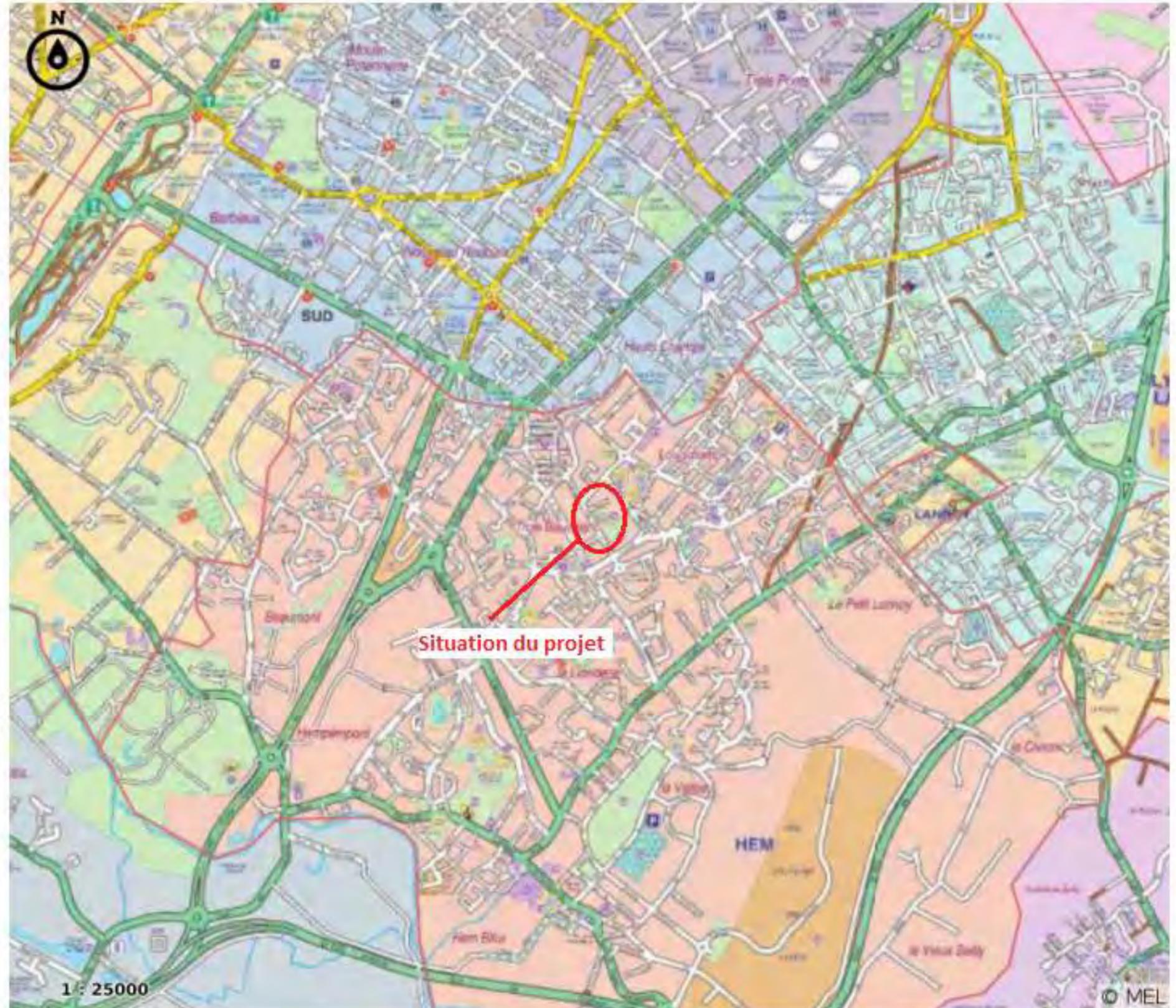


Maîtrise d'Ouvrage : MEL - Direction Urbanisme Aménagement et Ville  
Maîtrise d'Oeuvre : MEL - Direction Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et Maîtrise d'Oeuvre



## Annexe 2 - Plan de situation

--- (Limites) Frontière FR-BE  
□ (Limites) MEL Communes



Source: EBM - MEL Métropole Européenne de Lille



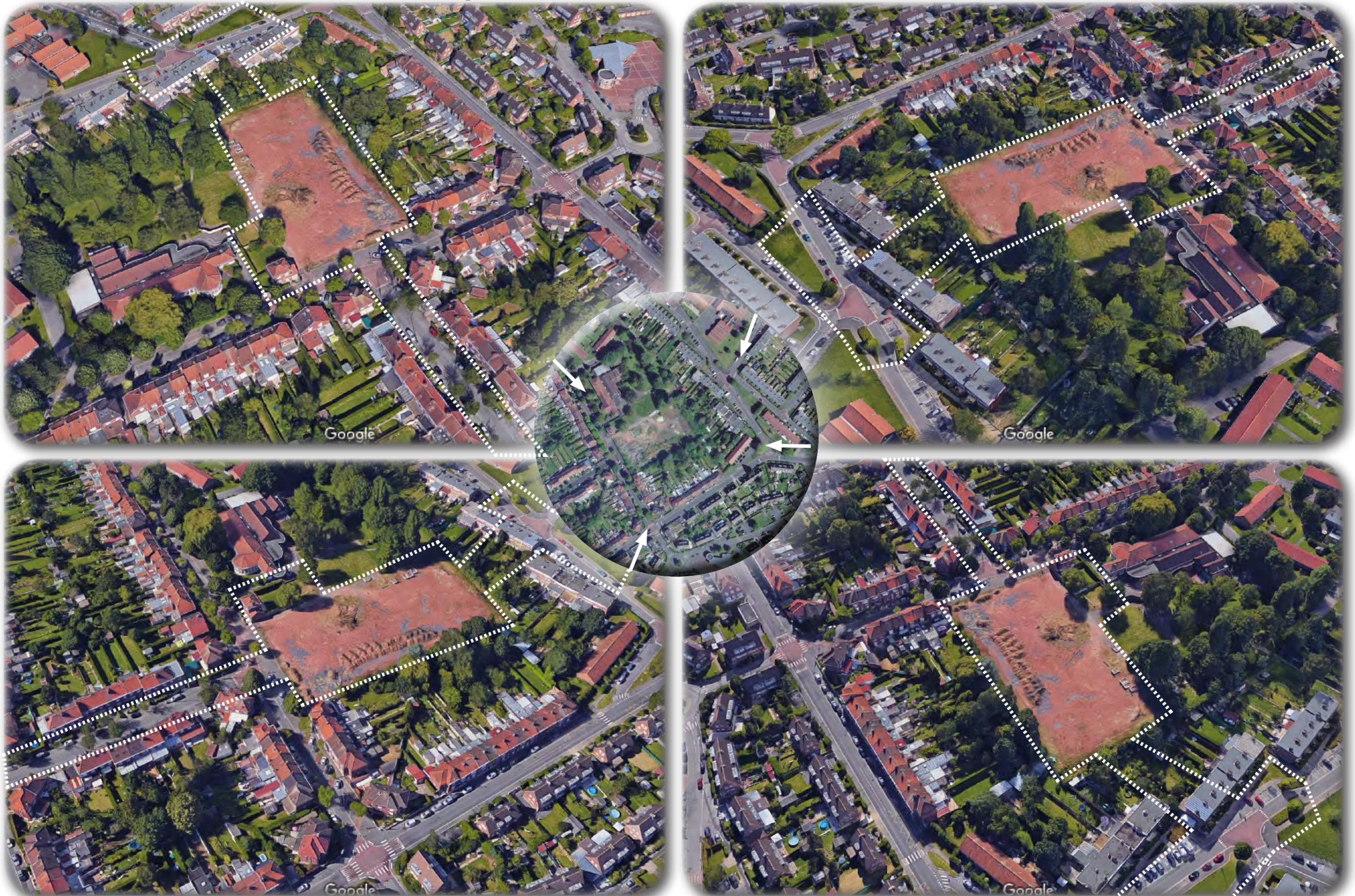


Le périmètre d'étude prend place autour de la friche Liétanie, ancien stade de foot qui a été démoli et qui s'apparente à un espace à reconquérir.

A l'ouest, au bout de la rue Lemire, c'est la placette St Joseph qui fait office d'espace public de proximité se connectant au périmètre d'étude, uniquement par voie piétonne.

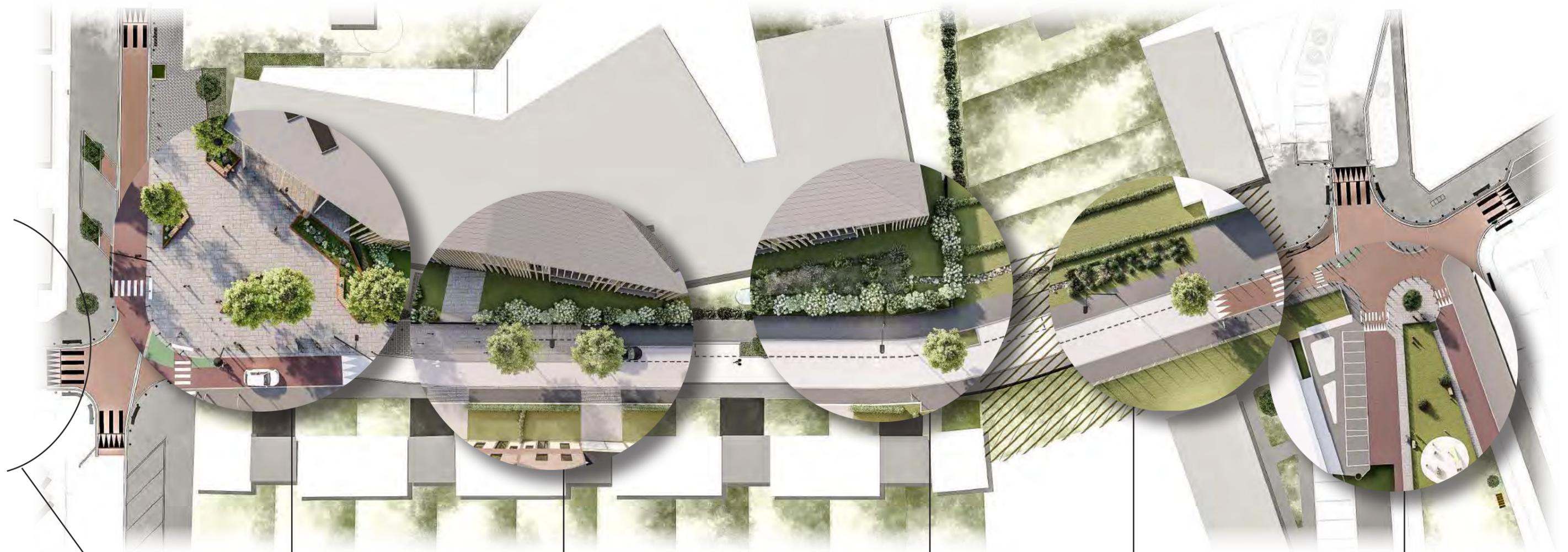


# Vues aériennes de la zone d'implantation (source : Google - 2019)



# Annexe complémentaire : Synthèse de présentation du projet

Un projet global qui propose un parvis offrant un réel espace public, une nouvelle voie apaisée et des espaces de détente de qualité pour garantir une meilleure desserte du quartier, un cadre de vie agréable et garant d'un développement respectueux des principes du développement durable



## La rue Lemire (existante)

Un opportunité de desserte depuis la placette Saint Joseph vers l'école

## Un parvis

qui offre un large espace public sécurisé et qualitatif, ouvrant une perspective vers l'école pour mettre en valeur le bâtiment

## Une voie nouvelle

qui dessert l'école et le programme de logements et qui désenclave le quartier et relie les équipements scolaires.  
Une voie à la circulation apaisée, en sens unique, qui offre une vraie place aux modes doux pour des déplacements sécurisés et confortables

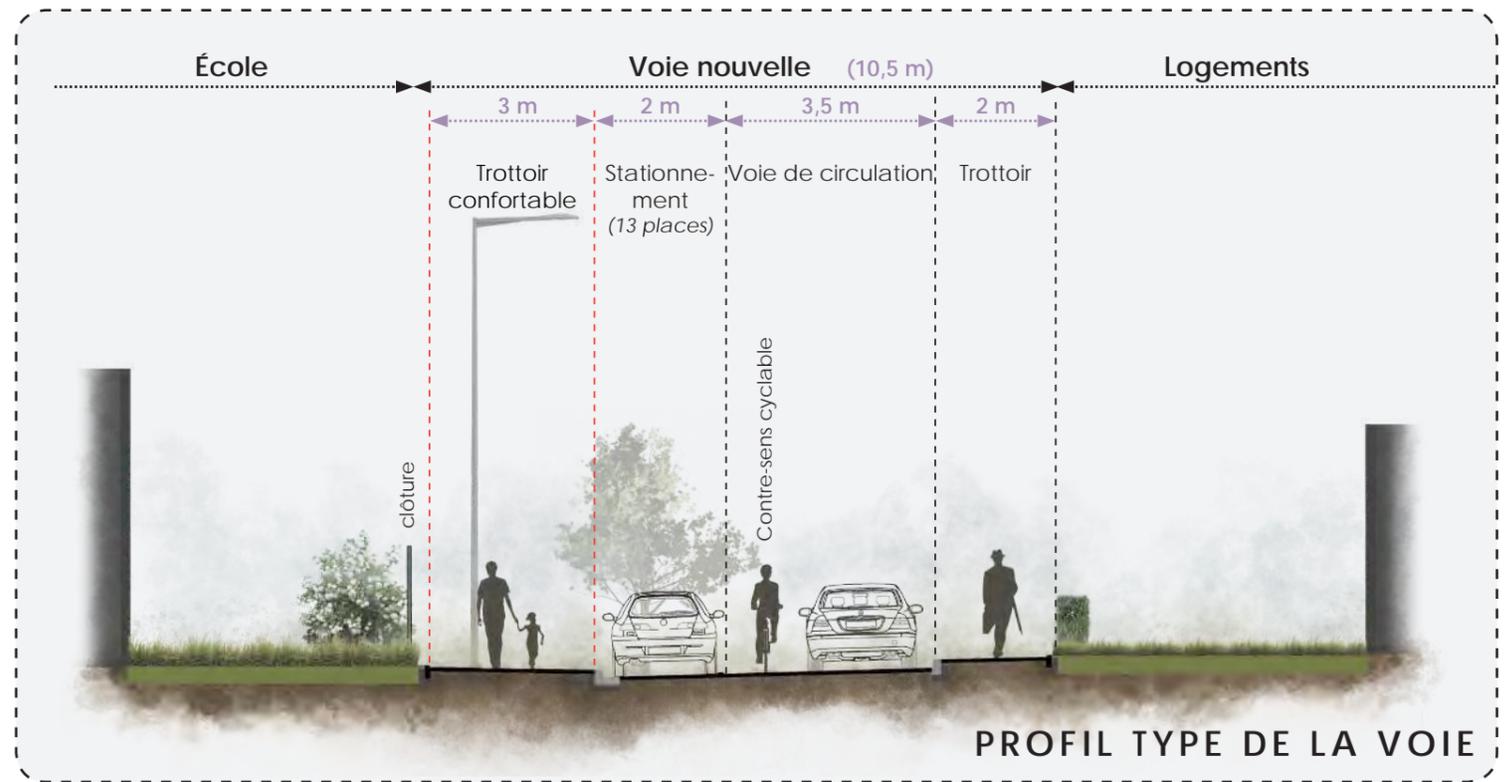
## Des espaces d'infiltration

qui permettent de gérer les eaux pluviales de la voie, sans alourdir le réseau déjà saturé, tout en garantissant un environnement paysager de qualité

## Un square

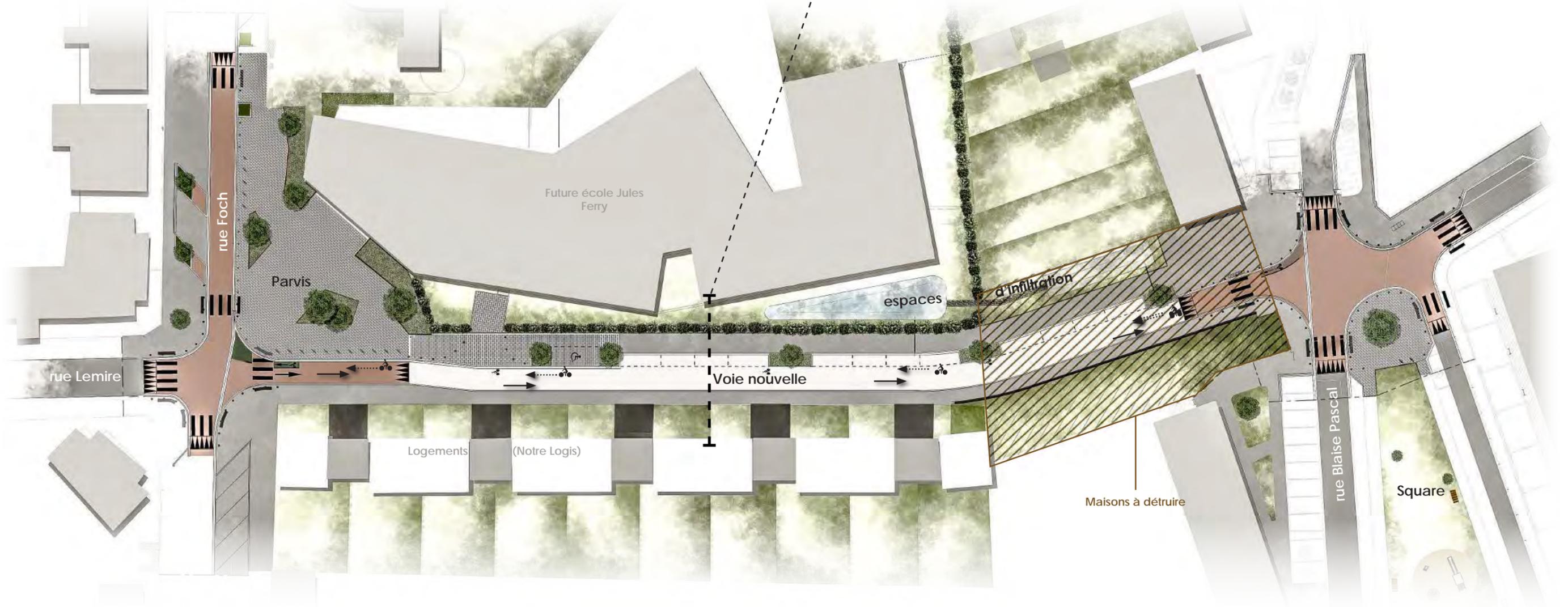
pour transformer un délaissé d'espaces verts en espace utile et qualitatif qui contribue à la qualité du cadre de vie du quartier

# Plan masse et profil de la voie



PLAN MASSE

PROFIL TYPE DE LA VOIE



## Annexe complémentaire : Photomontages



